



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AIN

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°01-2020-047

PUBLIÉ LE 27 MARS 2020

Sommaire

01_Pref_Préfecture de l'Ain

01-2020-02-27-004 - Arrêté Fonctions St Andre De Corey (1 page)

Page 3

01_Pref_Préfecture de l'Ain

01-2020-02-27-004

Arrêté Fonctions St Andre De Corcy



PREFET DE L'AIN

Préfecture de l'Ain
Direction des collectivités et de l'appui territorial
Bureau des finances locales et de l'appui territorial
Réf AFinFonctionsStAndreDeCorcy

**Arrêté mettant fin aux fonctions du régisseur de recettes
titulaire d'Etat auprès de la police municipale de Saint-André-de-Corcy**

Le préfet de l'Ain,

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté cadre du 13 février 2013 habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et de recettes de l'État auprès des services régionaux ou départementaux relevant du ministère de l'intérieur,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Saint-André-de-Corcy,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2010 modifié portant nomination des régisseurs de recettes d'Etat titulaire et suppléant auprès de la police municipale de Saint-André-de-Corcy,

Vu le courrier du maire de la commune de Saint-André-de-Corcy en date du 23 janvier 2020, informant de la mutation de Mme Céline Richard, brigadier-chef principal de police municipale et régisseur d'État titulaire,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1 – Il est mis fin aux fonctions de régisseur d'État titulaire auprès de la police municipale de Saint-André-de-Corcy de Mme Céline Richard à compter du 7 mars 2020.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au directeur départemental des finances publiques de l'Ain, au maire de Saint-André-de-Corcy ainsi qu'aux régisseurs titulaire et suppléant.

Bourg-en-Bresse, le 27 février 2020

Le préfet,
Pour le préfet,
Le secrétaire général,

Philippe BEUZELIN